

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ARNAY LIERNAIS
6 rue des Ursulines 21230 ARNAY-LE-DUC

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 07 janvier 2020

L'an deux mille vingt, le sept janvier à quatorze heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de communes du Pays Arnay Liernais, dûment convoqués le dix-sept décembre deux mille dix neuf, se sont réunis à la salle des mariages d'Arnay le Duc sous la présidence de monsieur Dominique HERY, Vice-Président.

Présents :

Odette MAZILLY, Roger GAGNEPAIN, Claude CHAVE, Marie-Aleth CLERGET, Xavier VOLPE, Marie-Thérèse DUBAJ, Jean-Jacques JOLY, Joël LEFEVRE, Raymond MOREL, René MARGERIE, Geneviève MORTIER, Jean-Marc PILLOT, Marie-Bernadette DUFOUR, Marc LOISEAU, Michel ROUHETTE, Jean-Pierre MONTCHARMONT, Martine CHAMBIN, Colette LEFEVRE, Pierre GOBBO, Michel LIBRE, Mireille HENRY-DESCHAMPS, Josiane MILLOT (suppléante de Jean DECOMBARD), Dominique HERY, Josiane BOLATRE, Jeanne-Françoise CHAUSSADE-HERY, Joël GAILLOT, Jean-Louis BOULEY, André JOEL, Martine DESBOIS, Edmond BENOIT, Nadine RATEAU, Marie-Reine MÂÎTRE, Alain BIGEARD, Henri LAVILLE, André MOINGEON, Alain BELORGEY, Gérard SAGETAT, Pierre POILLOT, Alain GUINIOT, Jean-François PARFAIT, Armand HERY, Armand POILLOT.

Absents – Excusés :

Claire SOURIEAU (donne pouvoir à Marie-Aleth CLERGET), Natacha BRIEZ, Nathalie CARLIER (donne pouvoir à Michel ROUHETTE), Éric NOEL, Jean DECOMBARD (suppléé par Josiane MILLOT), Anne-Marie JEANNIN (donne pouvoir à Dominique HERY), Michel CHARLOT (donne pouvoir à Pierre POILLOT).

Secrétaire de séance : Georges DEBAURE

Il porte à la connaissance des Conseillers communautaires les absences excusées et les pouvoirs.

Il ouvre la séance et procède à l'appel des délégués.

Nombre de délégués en exercice : 48

Nombre de délégués présents : 42

Nombre de procuration : 4

Nombre de votes possibles : 46

Quorum atteint.

Après une minute de silence à la mémoire de Monsieur Gérard DAMBRUN, Président de la communauté de communes décédé le 10 décembre 2020.

PROCES VERBAL DE L'INSTALLATION D'UN CONSEILLE COMMUNAUTAIRE
ET DE L'ELECTION DU PRESIDENT, DES VICE-PRESIDENTS, DES MEMBRES DU BUREAU

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

L'an deux mil vingt, le sept janvier à quatorze heures trente, les membres du Conseil communautaire de la Communauté de communes du PAYS Arnay Liernais, élus par les conseils municipaux des trente-quatre communes constituant la communauté, se sont réunis à la salle des mariages de la mairie d'Arnay le Duc, sur la convocation qui leur a été adressée par monsieur Dominique HERY, Premier Vice-Président de l'EPCI assurant la suppléance de la présidence suite au décès du président en exercice.

Monsieur Dominique HERY ouvre la séance

Procède à l'installation de Monsieur Xavier VOLPE , conseiller communautaire titulaire délégué de la commune d'Arnay le Duc

Ont été convoqués les délégués titulaires :

COMMUNES	TITULAIRES
ALLEREY	MAZILLY Odette
ANTIGNY-LA-VILLE	GAGNEPAIN Roger
ARNAY-LE-DUC	CHAVE Claude
	CLERGET Marie-Aleth
	VOLPE Xavier
	SOURIEAU Claire
	JOLY Jean Jacques
	DUBAJ Marie-Thérèse
	BRIEZ-SEVESTRE Natacha
	JOLY Jean-Jacques
CARLIER Nathalie	
BARD-LE-REGULIER	MOREL Raymond
BLANOT	NOEL Eric
BRAZEY-EN-MORVAN	MARGERIE René
CENSEREY	MORTIER Geneviève
CHAMPIGNOLLES	PILLOT Jean-Marc
CLOMOT	DUFOUR Marie-Bernadette
CULETRE	LOISEAU Marc
CUSSY-LE-CHATEL	ROUHETTE Michel
DIANCEY	MONTCHARMONT Jean-Pierre
FOISSY	CHAMBIN Martine
JOUEY	LEFEVRE Colette
LACANCHE	GOBBO Pierre
	LIBRE Michel
	HENRY-DESCHAMPS Mireille
LE FETE	DECOMBARD Jean
LIERNAIS	HERY Dominique
	BOLATRE Josiane
	CHAUSSADE-HERY Jeanne-Françoise
LONGECOURT-LES-CULETRE	GAILLOT Joël
MAGNIEN	BOULEY Jean-Louis
	ANDRE Joël
MALIGNY	DESBOIS Martine
MANLAY	BENOIT Edmond
MARCHESEUIL	JEANNIN Anne-Marie
MENESSAIRE	RATEAU Nadine
MIMEURE	MAÎTRE Marie-Reine
MUSIGNY	BIGEARD Alain
ST-MARTIN-DE-LA-MER	LAVILLE Henri
ST-PIERRE-EN-VAUX	MOINGEON André
ST-PRIX-LES-ARNAY	BELORGEY Alain
SAVILLY	CHARLOT Michel
SUSSEY	SAGETAT Gérard
VIANGES	POILLOT Pierre
VIEVY	GUINIOT Alain
	PARFAIT Jean-François
VILLIERS-EN-MORVAN	HERY Armand
VOUDENAY	POILLOT Armand

Suppléant votant à la place du titulaire Madame Josiane MILLOT à la place de Jean DECOMBARD

Madame Claire SOURIEAU –PNCZON DU SEL donne pouvoir à Madame Marie-Aleth CLERGET

Madame Nathalie CARLIER donne pouvoir à Monsieur Michel ROUHETTE

Madame Anne-Marie JEANNIN donne pouvoir à Monsieur Dominique HERY

Monsieur Michel CHARLOT donne pouvoir à Monsieur Pierre POILLOT

Absents excusés : Eric NOEL , Natacha BRIEZ

Secrétaire de séance : Georges DEBAURE directeur de la communauté de communes

1. Election du Président

1.1. Présidence de l'Assemblée

Le plus âgé des membres du Conseil communautaire : Roger GAGNEPAIN, prend la présidence et constate que la condition de quorum est remplie.

Il invite le Conseil communautaire à procéder à l'élection du président.

1.2. Constitution du bureau

Un assesseur est désigné :
Nadine RATEAU

1.3. Déroulement du scrutin

Chaque membre à l'appel de son nom s'approche de la table de vote. Après le passage dans l'isoloir, le Président le constate sans toucher le bulletin, que le délégué dépose lui-même dans l'urne.

Après le vote du dernier délégué, il est immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

1.4. Premier tour du scrutin

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (bulletins déposés) : 46

Nombre de suffrages blancs : 19

Nombre de suffrages déclarés nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 26

Majorité absolue : 14

Ont obtenu :

CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Dominique HERY	26 vingt six

Monsieur Dominique HERY ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé président et a été immédiatement installé.

2. Fixation du nombre de Vice-Président

Le Conseil communautaire, après délibération, fixe le nombre de vice-présidents à : 3 (trois)

3. Election des Vice-Présidents

- Election du premier Vice-Président

Premier tour de scrutin

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Dominique HERY élu Président, à l'élection du premier vice-président.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (bulletins déposés) : 46

Nombre de suffrages blancs :18

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 28

Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Martine DESBOIS	28 vingt-huit

Martine DESBOIS ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé premier vice-président et a été immédiatement installé.

- Election du deuxième Vice-Président

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (bulletins déposés) : 46

Nombre de suffrages blancs :3

Nombre de suffrages déclarés nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 42

Majorité absolue : 22

Ont obtenu :

CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Pierre POILLOT	24 vingt-quatre
Jeanne-Françoise CHAUSSADE-HERY	18 dix-huit

Pierre POILLOT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée deuxième vice-présidente et a été immédiatement installée.

- Election du troisième Vice-Président

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (bulletins déposés) : 46

Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

Nombre de suffrages blancs : 22
Nombre de suffrages exprimés : 24
Majorité absolue : 13

Ont obtenu :

CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Armand POILLOT	24 vingt quatre

Armand POILLOT ayant obtenu la majorité absolue a été proclamée troisième vice-présidente et a été immédiatement installée.

4. Fixation du nombre des autres membres du bureau

Le Conseil communautaire, après délibération, fixe le nombre des autres membres du bureau communautaire à 9 (neuf).

5. Election des autres membres du bureau

Il est procédé ensuite à l'élection des 9 autres membres du bureau communautaire.

- Election des membres du bureau communautaire

Le vote a donné les résultats suivants :
Nombre de délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants (bulletins déposés) : 46
Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
Nombre de suffrages exprimés : 46
Majorité absolue : 24

Ont obtenu :

CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
Gérard SAGETAT	46 quarante-six
Geneviève MORTIER	46 quarante- six
Colette LEFEVRE	46 quarante- six
Claire SOURIEAU	46 quarante- six
Alain GUINIOT	46 quarante- six
Pierre GOBBO	46 quarante- six
Jean-Jacques JOLY	46 quarante- six
Marie-Thérèse DUBAJ	46 quarante- six
Marie-Aleth CLERGET	46 quarante- six

Gérard SAGETAT, Geneviève MORTIER, Colette LEFEVRE, Claire SOURIEAU, Alain GUINIOT, Pierre GOBBO, Jean-Jacques JOLY, Marie-Thérèse DUBAJ, Marie-Aleth CLERGET

ayant obtenu la majorité ont été proclamés membres du bureau communautaire et ont été immédiatement installés.

Objet : INSTALLATION DU DELEGUE COMMUNAUTAIRE, SUITE AU DECES DE MONSIEUR GERARD DAMBRUN, PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ARNAY LIERNAIS

Vu l'arrêté préfectoral en date du 16 décembre 2016 portant détermination du nombre et du mode de répartition des conseillers communautaires au sein de la Communauté de communes du Pays Arnay-Liernais ;

Vu l'article L 273-10 du code électoral précisant que lorsque le siège d'un conseiller communautaire devient vacant, pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par le candidat de même sexe élu conseiller municipal ou conseiller d'arrondissement suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le conseiller à remplacer a été élu ;

La séance ouverte,

Monsieur Dominique HERY, Premier Vice- Président, donne lecture du nom du délégué siégeant à la place de Monsieur Gérard DAMBRUN décédé :

- Monsieur Xavier VOLPE, conseiller communautaire délégué de la commune d'Arnay le Duc.

Objet : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION TRAVAUX

Vu l'arrêté préfectoral en date du 15 décembre 2016, portant fusion des Communauté de communes de Liernais et du Pays d'Arnay au 1^{er} janvier 2017 ;

Vu la délibération n° 2017-10 en date du 31 janvier 2017 créant les commissions communautaires ;

Vu la délibération n° 2017-11 en date du 31 janvier 2017 composant les commissions communautaires

Le conseil communautaire,

Après mise au vote,

Votants :	42 votants + 4 pouvoirs
Pour :	46
Contre :	0
Abstention :	0

décide :

- de composer la commission travaux de 7 membres comme suit :

- Jean-François PARFAIT,
- Marie-Bernadette DUFOUR,
- Marc LOISEAU,
- Marie-Aleth CLERGET,
- Roger GAGNEPAIN,
- Colette LEFEVRE,
- Xavier VOLPE.

La séance est levée à 15h45

Vu, pour affichage,

Le Président,

Dominique HERY